

Compte rendu du 6 janvier 2022 en visio

Présents :

Membres du collège public : Jean-Louis GOUTEL (communauté de communes du Trièves), Jérôme FAUCONNIER (communauté de communes du Trièves), Philippe VIAL (communauté de communes du Trièves), Michel TOSCAN (communauté de communes de Matheysine), Frank GONNORD (communauté de communes de Matheysine), Éric BONNER (communauté de communes de Matheysine), Angélique ROSSI (communauté de communes de Matheysine), Sébastien VACCARELLA (communauté de communes de l'Oisans).

Membres du collège privé : Manuel LENAS (Directeur agence EDF une rivière un territoire), Ludovic CAPPELLI (Electralpes), Gilbert SCHAFFER (GEM), Dorothee BRUNEL (pdte de l'association Maison de Pays Trièves), Sylvain PASCAL (agriculteur du Trièves), Olivier BLANCHE (Terre Vivante), Jean-François TROUSSIER.

Pouvoirs :

- Valérie SECHIER à Michel TOSCAN
- Frank GONNORD à Éric BONNIER de 14h à 15h
- Sylvain PASCAL à Jean-Louis GOUTEL

Excusés :

- Denis DELAGE (communauté de communes de l'Oisans), Frédéric SABOUREAULT (Alp Lignum), Laurent JONNET (Motte Viandes), Franck MORIZE (laiterie du Mont Aiguille), Régis MARIE (Agent général d'assurance), Laurent CADENE (CE des Alpes).
- Marilynne SAUVIGNET (Région AURA) et Stéphanie RENAUD (Département de l'Isère)

Assistaient à la réunion : Aymeric MELLET (gestionnaire du programme LEADER), Françoise EUDIER PONS (animatrice du programme LEADER).

QUORUM :

Collège public: Nbre de présents : 8	Nbre total de membres présents : 15
Nbre de voix autorisées : 7	Nbre total de voix autorisées : 14
Collège privé : Nbre de présents : 7	
Nbre de voix autorisées : 7	→ le double quorum est atteint.

1. Introduction

Jean-Louis GOUTEL introduit la séance en remerciant les participants de leur présence en visio et excuse également Marilyne SAUVIGNET, notre interlocutrice à la Région AURA. Il précise que le Comité de Programmation prévu initialement le 20 janvier est reporté au 27 janvier, dans le Trièves en présentiel (lieu à définir), ce qui permettra de faire la synthèse de l'ensemble des projets concernés par l'enveloppe complémentaire et clôturera la série des 3 Comités de Programmation recevant les porteurs de projet (1^{er} décembre, 16 décembre et aujourd'hui).

Ce Comité de Programmation du 27 sera également l'occasion de revenir sur l'évolution du dispositif LEADER, suite à la réunion politique du 14 janvier où des précisions seront données sur l'éventualité d'un seul GAL départemental.

1. Audition des porteurs de projet

❖ Verger conservatoire – Gresse-en-Vercors (voir diaporama) :

Laure DOLMASSON, chargée de projet, excuse monsieur le maire et présente le projet et la demande de subvention.

« Plantons un verger » est un projet de verger conservatoire inscrit dans une démarche plus globale de requalification du bourg centre. (projets connectés avec des intérêts différents). Il s'agit de requalifier 40 000 m² de bitume (parking à l'entrée du village et parking de la boulangerie, 2 lieux très fréquentés). L'idée de planter un verger conservatoire est née des ateliers participatifs menés avec les habitants à l'automne 2021. On note un changement de vocation de ces 2 lieux avec les saisons, qui ne servent pas de parking dans les basses saisons. Ce projet est en lien avec celui du Parc naturel régional du Vercors et touche l'éco tourisme et la biodiversité (atlas de la biodiversité du Parc) : la commune est labellisée station verte et village de neige. Le maître d'œuvre choisi travaillera en outre à l'évacuation des eaux de pluie et la lutte contre l'imperméabilisation. Le choix génétique des espèces sera adapté à l'altitude (recensement des espèces de la région : arbres forestiers notamment). Une formation a été réalisée auprès des élus et des agents pour gérer au mieux l'espace reverdi. Les enjeux de ce verger sont autour de la biodiversité végétale, la biodiversité animale (préservation et développement des habitats naturels des espèces animales vivant dans les arbres, haies et prairies naturelles sauvages), la gestion de l'eau, la qualité de vie et le tourisme (voir diaporama). L'objectif est de changer le paysage de Gresse en se rapprochant de l'image que s'en font les habitants : il y aura 2.5 km de prairies et de haies (continuité à l'année).

Question de Michel TOSCAN concernant les parking : ils sont principalement utilisés en période touristique (été/hiver) – l'usage de parking sera conservé, tout comme les espaces verts. Le déneigement sera possible l'hiver.

Olivier BLANCHE souligne le travail fin de gestion des arbres que cela nécessitera. Mme DOLMASSON précise qu'il y a eu la formation et qu'un profil de paysagiste sera recruté.

❖ **Stratégie agricole triévoise – communauté de communes du Trièves** (voir diaporama) :

Laurie SCRIMGEOUR, chargée de mission à la CCT présente le projet, en précisant la montée en puissance depuis 3-4 ans de cette thématique, avec un poste à mi-temps. Un travail sur la stratégie foncière a été engagé avec la Matheysine et SITADEL, permettant d'aller vers l'élaboration d'un observatoire du foncier.

Le travail de la chargée de mission porte également sur le PAiT de la grande région grenobloise (restauration collective, promotion des circuits courts, ...), la gestion de l'eau, la commercialisation & les circuits courts, les laboratoires de transformation, ...

Aujourd'hui, la mise en place d'une stratégie agricole du Trièves nécessite l'intervention d'une structure experte entre mars et décembre 2022. Des actions seront à mettre en œuvre avec cette stratégie : Partage des enjeux identifiés (foncier ; PAiT) avec les différents publics, démarche de concertation avec les agriculteurs mais aussi avec les élus et les acteurs du territoire, priorisation par les acteurs concernés et les élus : définir une stratégie pour le mandat, structuration des acteurs agricoles du territoire, accompagnement au développement spécifique d'une filière de production de « Ravioles du Trièves » (action transversale Agriculture-Economie-Tourisme, action prioritaire).

Le besoin de financement est de 14 000 €, avec une aide FEADER sollicitée de 8 960 €.

❖ **Stratégie organisationnelle de la maison de pays – communauté de communes du Trièves** (voir diaporama) :

Guillaume GRANDFERRY, chargé de mission économie de la CCT, présente le contexte de cette prestation : depuis 2017, la CCT travaille sur un projet de création d'une maison de pays Trièves le long de la RD1075 en partenariat avec les producteurs et artisans du territoire. C'est un projet transversal : économie, agriculture et tourisme. Il concerne la création d'un lieu qui permettra d'accueillir un espace de vente de produits locaux (agricoles et artisanaux), ainsi qu'un espace vitrine touristique géré par l'Office de Tourisme Intercommunal du Trièves. L'objectif est bien de créer une véritable vitrine touristique et économique du Trièves le long de cet axe très fréquenté notamment l'été (18 000 véhicules / jour certains week-ends d'août). Une étude de faisabilité / opportunité a été menée fin 2017 – début 2018 (=> concertation avec les acteurs et validation des hypothèses de départ). L'enjeu majeur retenu par cette étude est de lancer une mission d'accompagnement et de structuration des producteurs et artisans locaux pour définir les bases de cette maison de pays (mission d'accompagnement confiée dès juillet 2018 à la chambre d'agriculture de l'Isère).

La stratégie organisationnelle de la maison de pays :

Objectifs : Emergence d'un groupe d'acteurs locaux, producteurs et artisans, moteur et porteur du projet de maison de pays jusqu'à sa concrétisation. Evaluation plus fine et collective de la faisabilité commerciale et économique du magasin de vente. Plan d'actions qui permet d'avancer étape par étape : appui à la constitution du groupe, échanges d'expériences, vivre et travailler ensemble, faire des choix juridiques, fiscaux et sociaux, étude de faisabilité commerciale, règlement intérieur, concevoir et agencer le local de vente, étude de faisabilité économique, montage et dépôt du dossier de demande de subvention pour l'aménagement intérieur et le mobilier, faire connaître le point de vente collectif dans son territoire, mise en œuvre du plan de communication

Fin janvier 2019 => création de l'association « pour la maison du pays du Trièves » qui regroupe une quinzaine de producteurs et artisans du groupe constitué. Elle a pour objectif de : faire naître et faire vivre la maison de pays du Trièves, valoriser les savoir-faire locaux, créer des événements pour développer, soutenir et promouvoir la maison de pays du Trièves

Association de préfiguration, en attendant la création d'une autre structure juridique (SARL, SCIC, SCOP, etc.) qui sera à l'origine de la gestion proposée pour le magasin de vente. Les acteurs sont ainsi partie prenante du processus de co-construction du projet.

Guillaume GRANDFERRY détaille ensuite les aspects innovants du projet et l'impact sur le territoire.

Celui-ci et Marie France POULAT (présidente de l'association) répondent aux questions et précisent certains points : les producteurs (une quinzaine) se réunissent environ 1 fois/mois et c'est un gros investissement pour eux. L'aide de l'animation extérieure est essentielle pour leur permettre d'avancer sur un projet qui est stratégique (dynamique et parcours pour aller vers la maison de pays).

Sébastien VACCARELLA interroge la dimension touristique du projet. Jérôme FAUCONNIER lui répond que la fonction touristique de la maison de pays est essentielle, avec une vitrine proposée aux artisans locaux.

Pour le projet présenté, la Chambre d'agriculture intervient 10 jours/an sur 3 ans, avec un accompagnement juridique. Le montant global de la prestation est de 23 000 € avec 14 720 € de FEADER demandé.

❖ Affouage 2.0 – association des communes forestières de l'Isère (voir diaporama) :

Valentin BERLEOUX explique ce qu'est l'affouage, pratique très ancienne pour se fournir en bois sur sa commune. Il s'agit d'expérimenter et diffuser des dispositifs d'approvisionnement communal en bois de chauffage pour des collectifs citoyens, sur le modèle de l'affouage traditionnel revisité. L'objectif d'affouage 2.0 est de revisiter les pratiques d'affouage avec une 1^{ère} phase d'étude suite à un AO de la Fondation de France (partenariat SOLAGO, Cofor, PNR Vercors, CC Trèves). Elle porte sur la qualité du bois, le maintien de l'emploi local, l'équité dans l'approvisionnement (accès pour tous à des prix abordables), la collaboration entre plusieurs communes (solidarité entre communes en fonction des ressources de chacun).

Les actions envisagées dans le cadre d'affouage 2.0 : accompagnement des affouagistes et des communes, optimisation du dispositif, réunions de coordination, formation des élus et sensibilisation des affouagistes, organisation concrète du dispositif le jour-J, bilan, retour d'expérience, conclusion du projet.

Le co financement de la CC Trièves est acquis (2914 €) et le FEADER demandé concerne : 11 658 €

Michel TOSCAN demande si seule les forêts communales sont concernées et le rôle de l'ONF. Ce dernier est intégré à part entière dans la démarche (c'est un service de l'ONF que d'organiser l'affouage).

Manuel LENAS demande s'il y aura des créations d'emplois : des professionnels locaux pourront intervenir sur la coupe, d'où les retombées économiques et le maintien d'emplois locaux.

Françoise PONS demande comment va se faire la capitalisation : à travers les formations destinées aux élus (retours d'expériences) et la lettre d'info de l'association, etc.

❖ **Atelier roulotte boutique - Perlipopette** (voir diaporama) :

Perlipopette développe de l'artisanat d'art à partir de recyclage de matériaux (donner du sens, consommer autrement) – La roulotte boutique atelier est atypique et respectueuse de l'environnement, réalisée en bois du Trièves par des artisans locaux, dotée de toilettes sèches et non raccordée aux eaux usées, etc.

Elle comporte une partie boutique (exposition de 12 artisans d'art/producteur, membres de la route des savoir faire) et une partie atelier (verre de Murano/perles).

Elle concerne un pôle attractif, localisée sur la croisette où sera installée la maison de pays. Le prévisionnel a été réalisé avec l'ACEISP.

Sébastien VACCARELLA interroge le droit par rapport à l'emplacement et la législation : Dorothée BRUNEL (Perlipopette) a obtenu un bail précaire de la mairie jusqu'en juin 2024. Il demande si la roulotte peut être déplacée. C'est une opération compliquée qui demande un gros tracteur (châssis de 8m40) et l'intérieur maintenant aménagé n'est pas adapté.

❖ **Projet de développement – entreprise PERRET** (voir diaporama) :

Emilie PERRET, dirigeante de l'entreprise, présente le contexte et le projet. Initialement l'activité était basée sur l'évènementiel. Avec la crise sanitaire, il a fallu trouver de solutions pour rebondir, d'où le fort développement de produits cuisinés et distribués sur Grenoble (« les bons petits plats ») avec une DLC de 3 jours. Rapidement, une réflexion s'est mise en place pour produire et vendre des bocaux pasteurisés, d'une DLC de 60 jours (les seuls à faire ce produit cuisiné en France), avec des recettes élaborées avec des produits le plus souvent locaux, une recette originale tous les mois, un distributeur automatique devant l'établissement avec pour projet d'en implanter dans les entreprises pour les pauses déjeuner, devant le succès de l'actuel distributeur.

Emilie PERRET souligne également la prise en compte de l'environnement : recyclage des bocaux, composteur pour les déchets verts, valorisation des déchets animaux pour nourrir les cochons d'une ferme voisine, etc

La cuisine fait actuellement 450 m² et toute la production est réalisée artisanalement : 150 bocaux/jour avant les fêtes.

Le projet est d'automatiser la chaîne de production pour produire davantage de bocaux (600 bocaux/jour) et également limiter les Troubles Musculo Squelettiques (TMS) : étiqueteuse, capsuleuse, impression des étiquettes, etc.

Sébastien VACCARELLA pose la question du type de pasteurisation : il s'agit d'une pasteurisation lente (1.5h à 90°C) avec un résultat gustatif très qualitatif malgré une légère déperdition des vitamines.

Dorothée BRUNEL pose la question du % de produits du Trièves : les légumes et la viande bovine proviennent en partie du Trièves mais on atteint des limites en terme de quantités.

Pour conclure, l'objectif de 600 bocaux/jour permettrait d'atteindre le seuil de rentabilité pour avoir, à terme, une chaîne de production en bio, attente forte des revendeurs et magasins.

❖ **La Fabrique du Trièves** (voir diaporama) :

Anouchka, adhérente depuis plus de 10 ans, présente le projet d'agrandissement de la Fabrique. Il existe aujourd'hui 1 emploi salarié (temps plein) et la Fabrique, qui compte aujourd'hui 58 artisans, se développe d'année en année. Le déménagement permettra d'agrandir la surface d'exposition (120 m²) et de disposer, dans l'arrière-boutique, un espace d'atelier ouvert au public pour partager les savoir faire des artisans.

Jean-Louis GOUTEL pose la question de ces savoir-faire : il s'agit d'ateliers de découverte métiers, d'apprentissage de techniques, d'espaces de démonstration, de formations plus ou moins longues qui pourraient être proposés. Ce serait une réelle transmission des savoir-faire.

Eric BONNIER souligne le lien avec la maison de pays : il s'agit bien de 2 structures différentes même si elles sont complémentaires.

Angélique ROSSI demande si des artisans ont déjà quitté la Fabrique, n'en ayant plus « besoin ». Cela n'est jamais arrivé ! les artisans restent dans la Fabrique qui leur apporte une plus-value certaine.

❖ **La Tanière à mémé – Sylvain HUET** (voir diaporama) :

L'activité porte sur la production de dômes géodésiques sans connecteurs (isolation) qui sont les seuls fabriqués en France. Aujourd'hui la production est en forte croissance (voir fiche de synthèse) et se fait dans 2 ateliers dont 1 appartenant à la mairie posant, à terme, des problèmes de viabilité (amiante, fuites, ...). L'activité nécessite un stockage important de matériaux (à cause de la variation des prix) ; 2 autres artisans travaillent dans la tanière à mémé (une agricultrice qui produit des petits fruits et un artisan de bijoux en bois). L'objectif du projet est aussi de mutualiser du matériel, du réseau, ...

Un travail de couture de la toile des dômes est réalisé en Alsace ; un nouveau partenariat est en cours pour réaliser ce travail sur place, sans pour autant se passer de l'artisan d'Alsace. C'est une nouvelle compétence qui permettra de pérenniser l'activité. Coté emploi, il y a eu 1 CDI signé dans l'entreprise, aux vues de la montée en puissance de l'activité, donc 2 CDI en tout. Le volume de travail actuel et à venir (avec le nouveau local) pourrait occuper potentiellement 3 à 4 personnes.

Le projet concerne le passage des machines aux normes réglementaires (car salarié en plus) mais aussi l'optimisation de la gestion des déchets de bois : achat d'une briqueteuse pour faire des buchettes et chauffer le bâtiment.

L'investissement global est de 347 000 €, avec une demande de subvention LEADER de 37 600 € (voir fiche de synthèse).

Manuel LENAS demande quelle est la visibilité en terme d'emplois. Il est prévu 3 à 4 personnes dans les 4 années à venir, possible avec le projet d'atelier pour lequel est demandée la subvention LEADER. 1 poste sera dédié à la couture (soit en interne, soit un prestataire externe).

Coté budget, il est prévu 60 000 € d'apport personnel et 100 000 € de prêt, soit 260 000 €.

❖ **Association Vignes et Vignerons du Trièves** (voir diaporama) :

Samuel DELUS, membre de l'association Vignes et Vignerons du Trièves (VVT) présente le projet de développement de l'association tout en faisant un point sur l'historique. L'association VVT a été créée en 2008, après avoir fait un état des lieux en 2007 qui pointe 8 ha de vignes familiales en Trièves seulement. Les objectifs de l'association sont clairs : maintenir la surface viticole sur le territoire du Trièves, fédérer des personnes autour du projet, participer à la sauvegarde des cépages oubliés, réaliser la vinification des raisins pour le compte de vignerons (familiaux et pros), proposer des conseils, services et matériels, mutualiser les compétences et savoirs faire, mutualiser les moyens humains, proposer des outils de communication, valorisation et commercialisation. Le diaporama expose les enjeux du secteur viticole pour le Trièves, les avancées en termes de surfaces plantées (vignes professionnelles et vignes familiales) ainsi que la démarche expérimentale menée avec l'INRA de sauvegarde d'un cépage ancien autochtone (l'Onchette) et les résultats prometteurs de la vinification des dernières années. Concernant les emplois, l'association dispose d'un salarié partagé + des emplois saisonniers employés par les viticulteurs. Le passage d'1 ETP à 2 ETP est envisagé.

Éric BONNIER demande s'il s'agit d'une coopérative. Non, les vendanges ne sont pas mélangées. Le mot coopérative s'applique à la mutualisation du matériel et des moyens. Chacun paie un forfait en fonction de sa production et certains payent à la prestation (cuve, pressage).

Dorothee BRUNEL pose la question du « clône » : est-il cultivé ? Pour l'instant, les bois récupérés notamment aussi dans le Valbonnais sont cultivés pour l'expérimentation et devront être bouturés pour faire des plants sains ; C'est à l'INRA de Marseillan que les travaux sont réalisés.

❖ **L'entreprise d'harnacheur sellier – Marion MICOUD** (voir diaporama) :

Marion MICOUD a 2 passions (le cheval, le travail du cuir) qu'elle a pu regrouper en 1 métier : harnacheur sellier. Elle est installée à Lalley, dans le Trièves, dans des locaux mis à disposition par la mairie (travaux d'aménagement aussi). Elle présente son activité autour du saddle fitting, l'achat-revente de selles et accessoires, la fabrication d'articles en cuir sur mesure. Elle détaille la pratique du saddle fitting ainsi que les besoins en investissement qui font l'objet de sa présente demande de subvention LEADER.

Olivier BLANCHE demande quels sont les publics cibles . Est-ce du B to B ou du B to C ? Il s'agit de particuliers ou de cavaliers en clubs et le bouche à oreilles fonctionne bien avec les ostéopathes. C'est une activité en plein essor en France (le bien être du cheval) qui est beaucoup plus développée en Angleterre ou en Allemagne.

❖ **Les outils de communication de la Route des Savoir Faire – communauté de communes du Trièves** (voir diaporama) :

Françoise GUINOT, responsable du service tourisme de la CC Trièves présente le projet.

C'est un projet transversal (économie, agriculture, tourisme et culture) qui met en réseau solidaire des agriculteurs, des artisans et des acteurs culturels prêts à organiser sur leurs sites, l'accueil des visiteurs autour de la mise en valeur de leur savoir-faire. C'est un outil de développement territorial en même temps qu'un moyen original de communication touristique. L'objectif économique est de toucher de nouveaux clients par le développement de la vente directe.

En terme de gouvernance et de partenariats, les objectifs sont un besoin de davantage de visibilité pour les producteurs et artisans, un besoin pour les touristes qui sont à la recherche d'offres combinées et recherchent de la diversité. La Route des Savoir-faire existe depuis 2019 et compte aujourd'hui 45 membres. Sont ensuite détaillés les aspects innovants du projet, l'impact sur le territoire et la cohérence avec la stratégie LEADER (voir diaporama). Le projet a été travaillé depuis le départ en partenariat avec la Fabrique du Trièves, association collégiale, née en 2011, regroupant des artisans d'art et des producteurs locaux et ayant pour but de valoriser et de promouvoir la création en développant des activités sur le territoire. Elle se compose d'une dizaine d'associés qui proposent une large gamme de produits. La Chambre d'agriculture et la Chambre de métiers et de l'artisanat sont également partenaires du projet (participation à la réflexion sur la meilleure méthodologie à mettre en œuvre pour monter ce projet et aide pour compléter le fichier prospects). Le montant de dépenses (montant global de 24 118.00 €) est précisé : mission photo – impression de sets de tables – brochures (création et impression) – présentoir à brochures – développement web – création de mascottes – montage de scénettes.

Dorothee BRUNEL intervient pour préciser que la route des savoir faire est très bénéfique, notamment pour l'offre de stages qui va être développée.

❖ **Association Vagabond 'âges – Christophe CLOAREC** (voir diaporama et fiche de synthèse) :

Christophe CLOAREC, de l'association Vagabond 'âges, explique le projet d'habitat innovant, destiné aux personnes âgées et personnes en détresse (logement de secours). La bâtisse acquise par ses soins, à Monestier du Percy, a été rénovée (voir slides) selon des critères environnementaux et avec des artisans locaux. L'association Vagabond 'âges s'occupe de la mise en place et la gestion d'un habitat innovant pour personnes âgées, en situation de handicap ou de détresse de logement ; elle proposera des espaces de co working et une grande salle multi activités. L'habitat ouvrira ses portes fin 2023 ; les murs sont loués Christophe Cloarec.

L'association Vagabond 'âges accompagnera les personnes âgées dans leur quotidien et permettra leur autodétermination dans les activités qu'elles ont envie de pratiquer. Elle coordonnera la mutualisation des espaces communs, notamment les espaces de co working, la grande salle multi activités, la buanderie partagée et l'espace détente. Toutes les activités seront ouvertes aux habitants du village de Monestier-du-Percy et du Trièves, ce qui permettra lien social et solidarité au village.

L'ouverture prévue au printemps 2023 offrira 3 ou 4 appartements de 40m² équipés PMR, avec un prix de location attractif à 400 €/mois. Au final, il y aura 10 appartements de 40 m² et 3 studios à l'étage supérieur de 25 m² pour les personnes en détresse de logement. Enfin, un appartement de 50 m² servira au gardiennage.

Jérôme FAUCONNIER demande quels sont les membres de l'association. Ce seront les locataires, des habitants du village, etc.

Michel TOSCAN pose la question de l'accessibilité dans les étages : un ascenseur desservira les 2 étages.

Sébastien VACCARELLA demande le prix du bâtiment : 150 000 € pour l'achat et 200 000 € de rénovation. Il manque 50 000 € pour finir le bâtiment.

Nota bene : la demande portée ici par l'association (voir fiche de synthèse) porte sur la mutualisation d'équipements : matériel informatique et audiovisuel et matériel nécessaire au bien être des personnes

habitant le lieu et aussi les personnes extérieures (buanderie partagée, espace détente). De plus, pour permettre l'accueil de tous et de toutes, l'association souhaite adapter les lieux mutualisés en installant des accès adaptés (monte escalier, élévateur, rampes). Le montant total est de 48748,11 € avec une demande FEADER de 31198,79 €.

❖ **PEP's** (voir diaporama) :

Gilles GARCIN présente le projet de PEP's Trièves (projet pour l'emploi participatif et solidaire dans le Trièves). Dans le cadre de la préfiguration d'une candidature nationale à territoire zéro chômeur longue durée (TZCLD), a été créée un Comité Local pour l'Emploi (CLE) qui va permettre de créer une Entreprise à But d'Emploi (EBE). IL explique les interactions entre ces 2 entités et l'équipe opérationnelle du CLE. Le rétroplanning de la candidature et les activités développés pour les chômeurs longues durée sont détaillées (exemples : purin d'ortie, lessive de cendres, etc.). Elles ne doivent pas commercialement concurrencer des secteurs déjà existants et sont, pour la plupart, proches de la thématique environnementale. Des services aux collectivités seront proposés : transport de personnes (déjà réalisé : navette marché de Mens/transport des aidants familiaux pour des réunions) , mise à disposition de personnes, (déjà réalisé : montage d'étagères), organisation d'évènements (déjà réalisé : animation marché Monestier de Clermont/grande tablée), distribution de bulletin d'information collectivité (étude en cours), distribution repas, archivage/numérisation. Des services à la personne le sont aussi : assistance informatique, assistance administrative, soutien scolaire, accompagnement transport (enfants, personnes âgées), garde d'animaux.

Les moyens nécessaires pour réussir ce projet sont présentés : le budget global de l'action est de 165 000 € (dont 51200 € attendus du LEADER) concernant l'acquisition d'un véhicule, les rémunérations (directrice EBE, responsable RH administratif et commercial, animateur TZCLD). Des partenaires financiers sont déjà impliqués (Département de l'Isère, CC Trièves, EDF, commune de Mens)

Éric BONNIER demande quel est le partenariat entre Pep's et Huguette (groupement d'employeurs). Huguette a sollicité Pep's pour faire partie du CLE.

Concernant la création d'emplois, 10 à 15 ETP au démarrage et 50 ETP à 3-4 ans.

Jérôme FAUCONNIER précise que le CLE est le garant de la politique de l'emploi sur le territoire. L'EBE va rentrer dans un cadre plus large et il s'agit d'accompagner l'EBE pour qu'il soit en cohérence avec les autres dispositifs.

Gilles GARCIN précise le nombre de chômeurs longue durée du territoire : 300 personnes, soit 3% de la population du territoire, ce qui souligne l'enjeu de créer l'EBE et être retenus à la candidature TZCLD.

Dorothee BRUNEL demande si le projet est viable sur le long terme ou nécessitera d'être subventionné. L'EBE est une passerelle pour créer de nouvelles activités. Un coup de pouce est nécessaire pour enclencher la démarche, d'où la subvention demandée à LEADER.

❖ **Les cantines du Trièves - SCOP Bistrot de la place** (voir diaporama) :

L'objet de la demande de subvention porte sur l'aménagement d'une nouvelle cuisine de collectivité, pouvant répondre à l'offre actuelle.

Marc PEREZ, chef de cuisine présente l'activité et le contexte. Il y a En cuisine 6 postes à l'année (3 cuisiniers expérimentés, 2 commis, 1 pâtissière, 1 chef de cuisine). Les objectifs sont d'équiper une cuisine de collectivité répondant aux critères d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie spécifiques à cette activité. De respecter les prérogatives de la loi EGALIM, créer 2,2 ETP sur l'activité cuisine et maraîchage, continuer à s'approvisionner localement, développer une ferme en maraîchage bio. Du point de vue de l'impact territorial, il s'agit de créer de l'emploi en milieu rural (1,5 ETP en cuisine et 0,7 ETP sur la ferme), réinjecter 35 % du CA dans les fermes du Trièves et 40 % dans l'emploi local, valoriser et soutenir les productions agricoles durables avec un cahier des charges exigeant et proposer un projet pédagogique

Les cantines du Trièves sont un projet pilote et innovant à plusieurs titres : labellisation Ecocert niveau 3 mention excellence (moins de 50 en France), productions agricoles « sur mesure » et partenariats avec les producteurs locaux, pérennisation des postes en cuisine grâce au groupement d'employeurs Huguette, activité de cœur de village avec un impact social, économique et environnemental sur le territoire

Les partenaires : 13 partenariats avec des producteurs locaux pour l'approvisionnement des cantines dont 1 exclusif : La ferme de Montagne - Huguette (groupement d'employeurs) : mutualisations au sein d'un réseau d'entreprises du territoire - Collectif « les pieds dans le plat » : Réseau national de formations en restauration collective bio-locale - Communauté de communes du Trièves dans le cadre du PaiT - Ecocert en cuisine

Le coût total du projet sur 7 ans est de 158 050€, pour lequel est demandé 38400 € de FEADER (contre partie nationale de l'Etat à hauteur de 60 000 €.

Marc PEREZ présente ensuite le prévisionnel de financement 2023 (partie viabilité économique – voir diaporama). Il donne ensuite quelques chiffres clés :

- 158 050 € investi sur 7 ans
- + de 80 % de produits issus de l'agriculture biologique et/ou locale. On est dans le top 50 français !
- 24 000 repas livrés par an en 2023.
- 2,2 ETP (ferme + bistrot) affectés à la restauration collective
- 50 000 € réinjectés dans les circuits courts et l'agriculture biologique

En 2023, ce serait 13 000 repas en plus (Clelles, l'Hermitage, les ADMR de Mens et Monestier de Clermont)

Les objectifs sont de stabiliser les postes et les 2.2 ETP créés (0.7 ETP sur la ferme, 1.5 ETP en cuisine)

Jérôme FAUCONNIER souligne la question de l'interférence avec le projet de restauration collective de Chatel-en-Trièves, qui devra être pris en compte, même si les objectifs sont différents.

4. Conclusion

Prochain Comité de Programmation le 27/01/2022 à 18h00.



Le Président du GAL Alpes-Sud-Isère

Vice-président de la Communauté de communes du Trièves